

Rémunération des agriculteurs. Pour Didier Guillaume, « le compte n'y est pas »

Selon le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume, les agriculteurs ne sont toujours pas assez rémunérés, un an après la promulgation de la loi Alimentation (Egalim). « Le compte n'y est pas », a déclaré le ministre lors d'un bilan de la loi Alimentation, promulguée il y a un an, et qui doit rééquilibrer les relations commerciales entre producteurs et consommateurs, a affirmé lundi le ministre de l'Agriculture, Didier Guillaume.

« Il n'est plus possible que les agriculteurs soient rémunérés à un prix inférieur à ce que ça leur revient », a déploré Didier Guillaume lors d'une conférence de presse à l'issue du Con-

seil des ministres.

« Quand un producteur de lait vend un litre de lait à 33-34 centimes, la construction du prix du litre de lait fait qu'il est à 39 centimes dans le contrat de filière, on le retrouve à un euro dans la GMS (les supermarchés, ndlr), le compte n'y est pas », a-t-il détaillé.

Le ministre de l'Agriculture a toutefois trouvé des résultats positifs à la loi Egalim : « Il n'y a jamais eu autant (...) de conversion en bio » que depuis le vote de la loi il y a un an, et « 71% de la restauration collective met des produits sous signe de qualité et des produits bio » dans ses menus, a avancé Didier Guillaume.